

Police municipale

La police municipale est une police de proximité et de médiation auprès de la population. Dans le cadre du partenariat étroit entre la Préfecture et la Ville de Laval en matière de sécurité, l'action de la police municipale est coordonnée avec celle de la police nationale.



Les missions de la police municipale

- > Relevé des infractions au Code de la Route pour lesquelles la police municipale est compétente (stationnement gênant et abusif, non port de la ceinture de sécurité, téléphone au volant, non respect de la signalisation...)
- > Surveillance des lieux publics (marchés, jardin public, square...)
- > Surveillance générale par patrouille (véhicule, scooter, VTC, pédestre)
- > Médiation dans les différents quartiers de la ville et rencontre avec les habitants
- > Surveillance aux abords des établissements scolaires
- > Sécurité lors de certaines manifestations (sportives, culturelles, commémoratives)
- > Procédure de mise en fourrière des véhicules automobiles
- > Surveillance des règles de l'urbanisme (travaux non déclarés ou non conformes à la réglementation)
- > Surveillance des conditions d'affichage (enlèvement des affiches implantées non réglementairement)
- > Contrôle de la vitesse en agglomération



Contester une contravention

Le Maire et les services de la ville ne sont pas en mesure de reprendre, d'annuler ou d'accorder une indulgence pour les procès-verbaux de contravention établis par la Police (municipale et nationale). Pour contester une contravention, vous devez transmettre la contestation directement à :

CENTRE D'ENCAISSEMENT DES AMENDES

TSA 30806

35905 RENNES CEDEX 9

0811 871 871 - www.antai.fr 

Vous pouvez également

[suivre votre dossier d'infraction sur le site de l'Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions \(ANTAI\)](#)  (paiement, contestation...).

VILLE DE LAVAL
Place du 11 novembre
CS 71327
53013 LAVAL Cedex



LAVAL DIRECT PROXIMITÉ
0 800 00 53 53
(Numéro gratuit)
02 43 49 43 00 / fax 02 43 49 43
26
mairie@laval.fr
[Plan d'accès](#)